

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DE BRUSSIEU DU 02 /06/2022

Présents : CRESPO KEAN, CRUZ KAYLIE, DESROCHERS MILLA, DIERNAZ NATHAN, FALCE CHARLES LOU, LE DALL MATHURIN, MARTINEZ KYLIAN, MALLET AMAEL, PARDIN KELIA, JOCELYNE MESTRE, DANIELLE VENET.

Absente : TROMPAT FLAVIE.

1. Mise en commun des recherches sur **le département** et distribution de documents (voir en PJ)
 - résumé expliquant la création des départements, leur nombre, leurs missions, le mode d'élection des conseillers départementaux par canton.
 - carte du département du Rhône avec ses 13 cantons et 208 communes.
 - les 26 élus du départements avec leur photo. (tout le monde a reconnu Madame le Maire)
 - les données chiffrées du département au service des usagers.

2. L'étape suivante concernant le découpage administratif de la France est **la région**.
 - Recherches à faire concernant la Région :
 - Dans quelle région nous trouvons-nous ?
 - Comment sont élus les conseillers régionaux ?
 - Quelles sont les compétences du Conseil Régional ?
 - Une demande à la Région a été faite pour pouvoir visiter l'Hôtel de Région à Lyon. La date proposée est pendant les vacances de la Toussaint du 24 octobre au 4 novembre. Merci de bien vouloir retenir le **jeudi 27 octobre** sur vos calendrier pour cette sortie à Lyon. J'attends la confirmation de la Région et vous tiens au courant dès que possible.

3. C'est quoi les élections législatives ?

Dans toute la France 7 877 personnes se présentent aux élections législatives, à la fin **577** d'entre elles deviendront députés pour travailler à l'Assemblée nationale, au Palais Bourbon à Paris. Les députés sont élus pour 5 ans, sauf si l'Assemblée nationale est dissoute. L'Assemblée Nationale est une des deux assemblées qui, avec le Sénat, composent le Parlement Français. Son rôle est de faire les lois et de contrôler le gouvernement. Nous avons fait un quiz.

4. Le spectacle

La répétition générale aura lieu le mercredi 15 juin de 14 h à 16 h à la salle des fêtes. Que ceux qui doivent apporter des accessoires y pensent bien. PRESENCE INDISPENSABLE.

Le rendez-vous pour le spectacle le jeudi 16 juin est à 18 h 30 pour un début de spectacle à 19 h. Il a été décidé que **chaque enfant apportera un gâteau** pour ce soir là, nous mettrons une boîte pour financer les activités du CME au bon vouloir des participants.

Les invitations ont été faites, il a été décidé d'en distribuer dans les boîtes aux lettres des anciens du village et d'envoyer par mail des invitations à la CCMDL qui l'enverra aux autres CME qui participent à l'action culturelle, à l'association Filigrane, aux membres du Conseil municipal, aux parents des CME, aux écoles, à la présidente du Club Soleil d'Automne pour envoi par mail aux membres.

Compte rendu réalisé par Danielle Venet